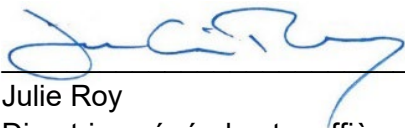


## **AVIS PUBLIC**

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ,**

Que le conseil de la municipalité de Saint-Urbain-Premier déposera, lors de la séance ordinaire du 11 mai 2026, qui débutera à 19 h 30 au 204, rue Principale, le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2025.

Donné à Saint-Urbain-Premier, ce 5e jour de mai 2026.



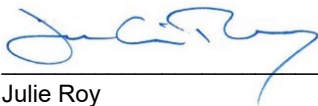
Julie Roy  
Directrice générale et greffière-trésorière

\*\*\*\*\*

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Julie Roy, directrice générale de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier, certifie, sous mon serment d'office, avoir affiché le présent avis aux deux endroits désignés par le Conseil municipal, le 5e jour de mai 2026 entre 8 h 30 et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5e jour de mai 2026.



Julie Roy  
Directrice générale et greffière-trésorière